Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1664

Artikel: Agriculture 2011 : les paysans ne voient pas le bout du tunnel

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013703

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les paysans ne voient pas le bout du tunnel

Les paysans protestent contre Agriculture 2011 proposée par le Conseil fédéral. Ce plan quadriennal devrait amputer leur revenu d'un demi-milliard. Viendront s'ajouter, dès 2013, les défis lancés par l'OMC.

a politique agricole 2007-2011 soumise cet automne à consultation ne fait pas la révolution. Elle n'est que la poursuite et le renforcement de la profonde réforme entamée il y a une quinzaine d'années. Son mécanisme est connu. L'Etat desserre progressivement la réglementation du marché agricole. L'argent public destiné à soutenir les prix à la production est réorienté vers les paiements directs liés à la surface des domaines, l'effectif du cheptel et le comportement écologique des agriculteurs. Selon cette nouvelle formule, les subventions n'incitent pas à produire plus pour gagner plus. Elles sont admises par l'OMC.

Comme ses prédécesseurs, le nouveau programme augmente les paiements directs et diminue fortement le soutien du marché. L'essentiel des dépenses de soutien qui subsisteront ira à la production de fromage. En effet, les produits suisses ont toujours besoin de ce coup de pouce. Ils doivent encore baisser de prix pour être compétitifs sur le marché européen entièrement ouvert en 2007. Le programme 2008-2011 diminue en outre l'enveloppe financière globale (cf. encadré). L'Union suisse des paysans a vigou-

reusement protesté au lendemain même de la publication de ces chiffres. Elle demande des subsides inchangés.

Baisse de prix?

Depuis l'entrée en force, en 1990, de la nouvelle politique, les prix payés aux agriculteurs ont chuté de 25%. L'alignement progressif vers les prix européens à la production voulu par Berne est donc en bonne voie. Mais l'Union suisse des paysans constate avec amertume que les consommateurs suisses n'ont pas profité de la baisse. Les prix à la consommation de l'alimentation ont progressé de 10% durant la même période. C'est le point noir de la réforme. Le Conseil fédéral le reconnaît. Les Suisses paient leurs produits agricoles nettement plus cher que les consommateurs européens. Mais les paysans sont loin d'en être les seuls responsables. Cette différence provient à plus de 70% de la transformation et de la distribution. Le gouvernement avoue implicitement son impuissance à corriger cette anomalie. Son rapport conclut sans audace: «Une politique plus incisive en matière de concurrence et l'entrée des discounters étrangers sur le marché suisse pourraient augmenter la pression sur les prix.»

Deuxième choc

La Suisse protège ses paysans par des droits de douane très élevés. La facture est payée par le consommateur. Elle ne figure donc pas dans l'enveloppe des dépenses agricoles de la Confédération. Les choses ne devraient pas changer au cours de la période 2008-2011. La Suisse est cependant consciente qu'elle sera contrainte par l'OMC de réduire ses protections à la frontière, qui sont les plus élevées au monde. L'abaissement tarifaire ne devrait pas intervenir avant 2013. Il devrait profiter, du moins on l'espère, aux consommateurs. La baisse du revenu paysan serait à peu près égale à celle générée par le nouveau programme quadriennal d'assainissement intérieur. Tout compte fait, le Conseil fédéral prévoit l'évolution suivante du revenu touché par l'ensemble des agriculteurs:

2001 2,99 milliards2009 2,47 milliards2013 2,02 milliards

Pour sauvegarder leur niveau de vie, les paysans devront donc partager ces montants globaux entre un moins grand nombre de personnes. Le Conseil fédéral préconise donc la diminution du nombre des exploitations, notamment par une modification du droit foncier rural. L'achat à la valeur de rendement de trop petites exploitations ne serait plus autorisé. Uniterre, l'antenne des paysans de Suisse romande, s'y oppose fermement. L'Etat ne devrait pas accélérer les réformes de structure. La diminution du nombre des exploitations devrait suivre le rythme normal de la retraite des paysans âgés.

Les organisations agricoles demandent une pause dans la réforme pour permettre aux paysans de reprendre leur souffle. Ils devront faire face aux tendances lourdes de la politique actuelle, tant intérieure qu'internationale: l'allégement des dépenses publiques et la pression grandissante, au sein de l'OMC, des pays exportateurs de produits agricoles. Sans parler de la nouvelle menace d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Dépenses pour l'agriculture (en millions de francs)

	2000-03	2004-07	2008-11
Soutien du marché Paiements directs	3520 9336	2623 10061	1488 11251
Enveloppe totale*	14029	14092	13458

L'enveloppe totale des dépenses agricoles de la Confédération, qui était pratiquement inchangée dans les deux programmes précédents, est amputée de 632 millions pour l'exercice à venir.

*Pour atteindre ce total, il convient d'ajouter aux deux grands types de subventions des dépenses destinées aux réformes de structure.